



A.D.S.P.F

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

☎ 04 72 33 09 85

secretariat-adspf@orange.fr

Site Web : www.adspf.fr

MAJ 10-2022

FORMATION CLINIQUE A LA THERAPIE FAMILIALE PSYCHANALYTIQUE

Cycle de niveau 2 – 2024-2026

1

PRE-REQUIS

Cette formation est ouverte aux psychologues et aux psychiatres ayant suivi la formation théorique niveau 1 à la thérapie familiale psychanalytique, ayant une pratique clinique professionnelle qui les amène à travailler avec les familles. Ils doivent avoir effectué une psychanalyse individuelle ou de groupe. Les candidats sont reçus individuellement avant toute intégration dans une thérapie.

Démarches : Prière d'envoyer au secrétariat de l'**A.D.S.P.F. 132 avenue Franklin Roosevelt – Le Carnot - 69500 BRON** une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à la suite de quoi un entretien avec un thérapeute, formateur ADSPF aura lieu préalablement à l'acceptation de toute candidature.

OBJECTIFS

La formation clinique a pour but de familiariser le stagiaire avec la pratique de la thérapie familiale en le faisant participer à des séances de thérapie familiale animées par un ou plusieurs thérapeutes confirmés dans la technique et agréés comme formateurs.

Objectif opérationnel – pratique ciblée

- *Ecouter groupalement une famille et repérer les enjeux de l'inter-transfert*

DEROULEMENT ET CONTENU

La formation clinique s'effectue par une participation régulière, en co-thérapie, à une thérapie familiale. Les séances avec les familles durent une heure et sont suivies d'une post-séance de la même durée.

Le stagiaire participe activement à la thérapie en présence de la famille puis la post séance est consacrée à retravailler avec le thérapeute formateur sur le contenu de la séance en analysant les effets du transfert du contre transfert et de l'inter transfert.

Ce travail clinique permet au stagiaire d'appréhender l'écoute groupale de la famille et de se familiariser avec cette technique.

Des retours réguliers à des notions théoriques acquises pendant le niveau 1 de la formation sont mis en lumière avec le travail clinique de la thérapie familiale.

Les séances de formation ont lieu à raison de deux heures tous les 15 jours. L'ensemble de la formation s'étend sur deux années minimums (100 heures minimum) mais peut se prolonger, à titre gratuit, afin que le stagiaire puisse appréhender le processus d'une thérapie dans son ensemble avec les enjeux d'une fin.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Suivi de thérapie familiale et analyse clinique en post-séances des problématiques familiales et de leur résonance sur les thérapeutes et dans leur lien co thérapeutique.

MODALITÉS D'EVALUATION DE LA FORMATION

Comme « support » des séances de thérapie familiale, un séminaire sur l'expérience de la co-thérapie réunit les stagiaires sur 8 sessions de 3 heures, une fois par trimestre pendant 2 ans. Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque session dans le cadre de ce séminaire.

Un bilan « global » de la co-thérapie (séances avec les familles et séminaire co-thérapie) est effectué en groupe à l'issue du séminaire. Le stagiaire a la possibilité de solliciter un des formateurs en post séance des séances avec les familles, pour évoquer ses difficultés et/ou à l'issue d'une session du séminaire co-thérapie ; il a également la possibilité de participer aux **intervisions** qui ont lieu 1 fois par mois avec l'ensemble des formateurs ADSPF.

Sanction : validation de sa participation aux séances de thérapie familiale
Une attestation de formation « globale » est établie à la fin du niveau 2.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Dès que le stagiaire a intégré un dispositif de co-thérapie, la formation se déroule à raison de deux heures tous les 15 jours, soit environ 20 séances les 2 premières années et 10 séances la 3^{ème} année (l'objectif étant de 100 heures (50 séances) de formation clinique)

Dates et horaires :

variables en fonction du dispositif de thérapie familiale dans lequel le stagiaire est intégré.

Lieux :

salle de thérapies familiales et groupales de l'hôpital Saint Jean de Dieu, 290. Route de Vienne 69008 LYON (accessibilité PMR)

OU salle de thérapies familiales et groupales de l'hôpital de St Cyr au Mont d'Or Rue Jean-Baptiste Perret 69450 SAINT-CYR AU MONT D'OR (accessibilité PMR)

OU salle de thérapies familiales et groupales du CMPP de Firminy Rue du Bas Mas 42700 FIRMINY (accessibilité PMR)

OU salle de thérapies familiale et groupales du CMPP de Grenoble 8 Rue Raymond Bank 38000 GRENOBLE (accessibilité PMR)

Etablissements avec lesquels des conventions ont été signés entre l'ADSPF et ces structures de soins.

COUT :

28 Euros de l'heure stagiaire pour 62 heures par année les 2 premières années et 10 heures la dernière année.

- 40 heures/année de co thérapie pour les 2 premières années
- 12 heures de regroupement théorico clinique relatif à l'expérience de co thérapie

Soit **1456 Euros** par année les 2 premières années et 560 euros la dernière année.
Avec une durée de ~ 3 ans.

Dossier d'inscription et suivi de l'ensemble du cursus de formation : **360 Euros**

Le coût de la formation (**hors séminaires obligatoires de perfectionnement et niveaux 3 et 4**) s'élève **3 832 Euros** pour l'ensemble du Cycle soit 124 heures de formation plus le suivi pédagogique individualisé.

INTERVENANTS

L'ensemble des thérapeutes/formateurs de l'ADSPF (salariés ou prestataires agréés par l'ADSPF) dont la liste à jour figure sur le www.adspf.fr

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DU CURSUS DE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Flavie SIBONI 06 70 46 27 41.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser au secrétariat secretariat-adspf@orange.fr